

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 12 octobre 2018, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, Mme DESCHAMPS, M. CADOU, Mme VITORIA CLEMENT, Mme AUTISSIER, M. BOURGOUIN, Mme COTTEREAU, Mme DENIAU, Mme GICQUEL, M. MEYER, M. ROBINAULT, Mme ROISAIN, M. TARDIF

Étaient absents : M. ROCHARD donne procuration à Mme GICQUEL, M. SARLAT donne procuration à M. BENIS, Mme DEPRESLE, M. FICHOU, M. THEBAULT

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT VITORIA

OBJET N° 01-10-2018 : Approbation du Procès-Verbal du 19 septembre 2018

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal du 19 septembre 2018.

OBJET N° 02-10-2018 : Autorisation de signature de prêt –aménagement des rues

M. le Maire expose que les travaux des rues vont démarrer prochainement. Afin de pouvoir régler la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, une consultation a été lancée auprès de plusieurs banques pour un montant de 1 100 000 €. Après analyse des offres, la proposition retenue est celle du **Crédit Mutuel de Bretagne** : prêt à un taux fixe de 1.64% sur 20 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour un montant de 1 100 000 € aux conditions énoncées ci-dessus

OBJET N° 03-10-2018 : Autorisation de signature de prêt –travaux d'assainissement

M. le Maire expose qu'en parallèle des travaux de rues, des travaux d'assainissement vont démarrer prochainement. Afin de pouvoir honorer les factures, une consultation a été lancée auprès de plusieurs banques pour un montant de 260 000 €. Après analyse des offres, la proposition retenue est celle de la **Banque Postale** : prêt à taux fixe de 1.97% sur 30 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat de prêt auprès de la Banque Postale pour un montant de 260 000 € aux conditions énoncées ci-dessus

OBJET N° 04-10-2018 : Mise en réseau des bibliothèques -avenant

Le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire a validé un avenant à la convention pluriannuelle de partenariat encadrant le réseau des bibliothèques. Cet avenant est venu répondre à des questions soulevées relatives à la mise en place d'une tarification réduite et à l'ajout d'une clause dédiée aux collectivités. Une nouvelle convention est à signer suite à la validation de l'avenant n°1 par le Conseil Communautaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention pluriannuelle de partenariat pour le réseau des bibliothèques
- **AUTORISE** M. le Maire à désigner Mme Annie MOULIN-BOISVERT comme référente pour celle mise en réseau.
-

OBJET N° 05-10-2018 : Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable exercice 2017 –SIE des Eaux de la Motte aux Anglais

Le Maire informe que le Syndicat d'Initiative des Eaux de la Motte aux Anglais présente son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport d'activités 2017 du SIE des Eaux de la Motte aux Anglais

OBJET N° 06-10-2018 : Rapport d'activités 2017 –Communauté de communes de la Bretagne Romantique

Le Maire informe que la Communauté de Communes de Bretagne Romantique présente son rapport d'activités pour l'exercice 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND** acte du rapport d'activités 2017 du Communauté de Communes de Bretagne Romantique

OBJET N° 07-10-2018 : Appel de l'association "Nous voulons des coquelicots"

L'association "Nous voulons des coquelicots" a lancé un appel aux gouvernants contre les pesticides à travers une pétition et des rassemblements devant les Mairies chaque 1^{er} vendredi du mois à 18h30.

L'appel est le suivant :

"Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de

tous les pesticides de synthèse en France.
Assez de discours, des actes.”

Le Maire propose que la commune prenne part à cet appel.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à la majorité (14 pour, 2 contre, 0 abstention)**

- **AFFIRME** son soutien à l'action de cette association contre les pesticides
- **AUTORISE** le Maire à signer la pétition
- **AUTORISE** le Maire à participer à toutes actions de cette association au nom de la commune

OBJET N° 08-10-2018 : Amendes de police relatives à la circulation routière –répartition du produit 2017

La commune peut bénéficier de subventions s'élevant à 13 100 € dans le cadre de la répartition du produit 2017 des amendes de police relatives à la circulation routière.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le versement de la subvention de 13 100 € au titre de la répartition du produit des amendes de police ;
- **S'ENGAGE** à exécuter les travaux subventionnés cités ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N° 09-10-2018 : Délégations du Maire

M. le Maire informe le Conseil que la Commune a effectué les dépenses suivantes :

N°	Objet de la consultation	Nom de l'entreprise	Offre de prix non retenue TTC	Offre de prix retenue TTC
1	Panneaux affichage Salle des Sports	YANN CREATION BOIS		5*225 = 1125.00 €
		DIRECT SIGNALÉTIQUE	5*319 = 1595.00 €	
		FIDUCIAL	5*500.72 = 2503.60 €	
		MANUTAN	5*315 = 1575.00 €	

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

OBJET N° 10-10-2018 : Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Avec la mise en place du Registre Electoral Unique, la commission administrative va être remplacée par la commission de contrôle. La composition de cette dernière est de 3 conseillers municipaux issus de la majorité (Mmes Autissier, Deniau et Roisain) et de 2 conseillers municipaux issus de l'opposition (attente des noms)
- La DRAC alloue à la commune une subvention de 1 134 € dans le cadre de la restauration du mur du presbytère. Les travaux sont estimés à 4 535 € HT.
- Le vélo électrique mis à disposition des élus et des agents est actuellement utilisé.
- Un groupe de travail "Bon espoir" s'est monté. Un dossier Leader sera monté afin de subventionner ce projet.
- Une délégation de l'île de Tikopia avec le roi se rend à Hédé-Bazouges. Une projection, "Nous, Tikopia" se déroulera le mercredi 31/10 à 20h30 au cinéma de Combourg.
- Dates à retenir :
 - Concert au SIM de Tinténiac : 20/10
 - Grande vente Emmaüs : 27 et 28/10
 - Fête de la Châtaigne : 28/10 à la Magdeleine, organisée par la Maison du Canal
 - Braderie de l'Ecole des Courtillets au Mille Club : 4/11
 - Commission urbanisme : 5/11 à 20h30
 - Commémoration du 11/11 : à 8h20 à Bazouges puis 10h45 rassemblement Place du Château
 - AG ARIC : 17/11
 - Sainte-Barbe à la caserne des pompiers de Hédé-Bazouges : 24/11 à 17h45
 - Commission d'Appel d'Offres : 30/11 à 11h (ouverture des offres dans le cadre de la réfection du clocher de l'Eglise d'Hédé)
- Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 16 novembre 2018 à 20h30.
- La séance prend fin à 22h30.